Image not found or type unknown

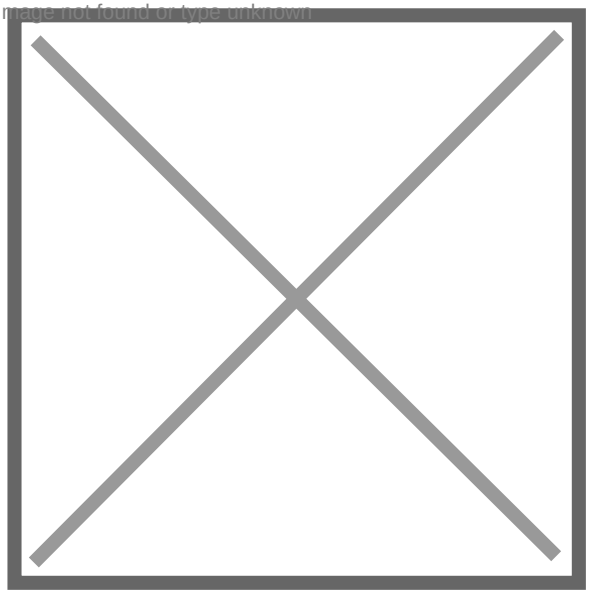

Désolidarisation des dettes entre époux

Par **maarc**, le **23/03/2009** à **17:30**

Bonjour, j'ai une question et je n'arrive pas à trouver de réponses.rnrnrnrnMes parents ont été mariés sous le régime de la communauté. (ma mère était femme au foyer et s'occupait de mes frères et soeurs et moi)rnrnPeu après leur divorce, ma mère a appris que mon père avait acquis des dettes à son nom sur des sommes situées sur un compte qu'il avait ouvert à l'étranger.rnrnrnrnUn redressement fiscal est en cours et le fisc se retourne vers ma mère en lui demandant de rembourser les dettes que mon père a contracté.rnrnMa mère n'a jamais été au courant de ces dettes avant l'intervention du fisc.rnrnMon père n'est pas inquiété par l'administration fiscale puisque tous ses biens sont placés sous la forme de SCI.rnrnMa mère a demandé une désolidarisation auprès de l'administration fiscale selon la loi de décharge en responsabilité de janvier 2008.rnrnsavez-vous si le décret d'application de cette loi est sortie, et par conséquent si la loi est applicable et depuis quand?rnrnrnrnMerci par avance de vos réponses

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés